C0129

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE GESTION SOCIALE

DÉVELOPPER DES SERVICES D'ANIMATION SOCIALE POUR DES PERSONNES ÂGÉES ET/OU HANDICAPÉES

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Concevoir des services d'animation sociale adaptés aux publics fragiles

La loi ELAN propose aux bailleurs sociaux de développee de nouvelles compétences telles que la fourniture de services d'animation sociale en faveur des personnes âgées ou handicapées occupant un logement social. Cette formation permet de comprendre et d'identifier les étapes méthodologiques nécessaires pour mettre en place des actions en matière de services d'animation sociale.

PUBLIC

Chargé de mission personnes âgées, chargé de développement local/développement social urbain, conseiller social.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› analyser les spécificités des personnes âgées et personnes en situation de handicap

› se situer dans une logique de service au bénéfice de la cohésion sociale

› suivre les étapes de mise en place de services en animation sociale.

PÉDAGOGIE

Cette formation s'appuie sur de nombreux exemples illustratifs issus de pratiques en France et en Europe et propose des outils concrets pour initier et animer des projets sur ce thème.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Laurence PETIN, Consultante-formatrice spécialisée sur les thématiques liées au public âgé.

DATES DES SESSIONS INTER

les 3 et 4 juin 2027 - Distanciel
les 3 et 4 juin 2027 - Présentiel à Paris
les 2 et 3 décembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

justine.homawoo@afpols.fr - 06 58 75 61 46

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les spécificités du public personnes âgées et/ou en situation de handicap
- identifier les freins des personnes (manque de confiance, difficultés de mobilité, appréhension du numérique etc.)
- appréhender l'impact des différentes pathologies sur l'autonomie sociale de la personne

Une logique de service au bénéfice de la cohésion sociale
- connaître la législation autour de la personne âgée et personne en situation de handicap
- définir ce que l'on entend par animation sociale
- comprendre la plus-value des services d'animation sociale pour le bailleur
- proposer des actions individuelles et/ou collectives
- s'inspirer des projets réalisés en France et en Europe

Les étapes à la mise en place de services en animation sociale
- connaître les attentes et les besoins du public (enquêtes, diagnostic)
- mobiliser sous forme participative partenaires locaux, habitants, élus, associations, entreprises privées...
- les modes d'intervention (prévention santé, bien-être, culture, intergénérationnel, écodéveloppement, fracture numérique...
- faire le choix d'animer ou de s'appuyer sur la dynamique de réseau
- identifier les moyens humains, matériels nécessaires pour faire vivre les services en animation sociale
- communiquer en trouvant les vecteurs d'information les plus pertinents
- établir un budget, rechercher des financements
- évaluer les actions avec des indicateurs d'évaluation.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.